

SDEA

l'Eau, votre service public

Le SDEA, acteur de référence du cycle de l'eau



Le SDEA: un outil de coopération intercommunale spécialisée

3 DOMAINES DE COMPÉTENCE POUR REpondre AUX BESOINS DES TERRITOIRES


Ses membres transfèrent au SDEA tout ou partie de leurs compétences dans 3 domaines :

L'EAU, VOTRE SERVICE PUBLIC

Créé il y a plus de 80 ans, le SDEA est un établissement public de coopération spécialisée dans le domaine de l'eau, qui fédère des communes, des groupements de communes (syndicats, communautés de communes et d'agglomération), l'Eurométropole de Strasbourg et le Département du Bas-Rhin.

Il est administré par des élus locaux issus de l'ensemble de ses territoires de compétences et emploie plus de **650 salariés** exerçant une centaine de métiers de haute technicité.

Acteur de référence **national et européen** de l'ensemble du cycle de l'eau, le SDEA intervient sur les départements d'Alsace-Moselle.


120
stations
d'épuration


737
communes


240
réservoirs


6500 km
de rivières


11 500 km
de réseaux d'eau
et d'assainissement


1 070 000
habitants

Petit cycle de l'eau

Eau potable

 depuis
1939

410
communes membres

- la production
- le transport
- la distribution d'eau potable

Assainissement

 depuis
1958

525
communes membres

- la collecte
- le transport
- le traitement des eaux usées et pluviales
- l'assainissement non collectif (ANC)

Grand cycle de l'eau

 depuis
2015

661
communes membres

- la gestion des milieux aquatiques
- la prévention des inondations
- la lutte contre l'érosion des sols
- l'animation-concertation sur les bassins versants

Le SDEA exerce ainsi les compétences sur l'ensemble du cycle de l'eau en régie, avec ses propres moyens et pour certains travaux, selon des critères économiques de moyens ou de spécialités, avec le concours d'entreprises locales.

Ces transferts entraînent substitution de plein droit du SDEA aux droits et obligations de la collectivité membre à raison des compétences transférées.



Les valeurs et enjeux du SDEA

ENSEMBLE DANS L'EXIGENCE

UNE VISION ET DES VALEURS FORTES

Pour assurer au mieux ses missions au service de l'intérêt général et sa volonté d'être au moins aussi performant que les meilleurs acteurs du secteur privé, le SDEA s'appuie de longue date sur des valeurs fortes, qui mobilisent les énergies de l'ensemble de ses parties prenantes, internes (élus et salariés) et externes avec l'ambition de **tendre vers l'excellence publique** et **une gestion de l'eau durable et de référence**, raison d'être du SDEA.

Les élus et salariés sont mobilisés par **une culture de la proximité** et de **l'excellence du service rendu**, le sens du service public 24h/24, 365 jours/an et les **valeurs de responsabilité et de solidarité** à tous niveaux.



UNE VISION

Tendre vers l'excellence publique et une gestion de l'eau de référence



UNE SIGNATURE

Ensemble dans l'exigence (1996)

DES VALEURS FORTES

«Les dirigeants (élus et salariés) sont exemplaires et portent la vision tant en interne qu'en externe auprès des parties prenantes.»

Rapport EFQM - AFAQ 26 000- 2015



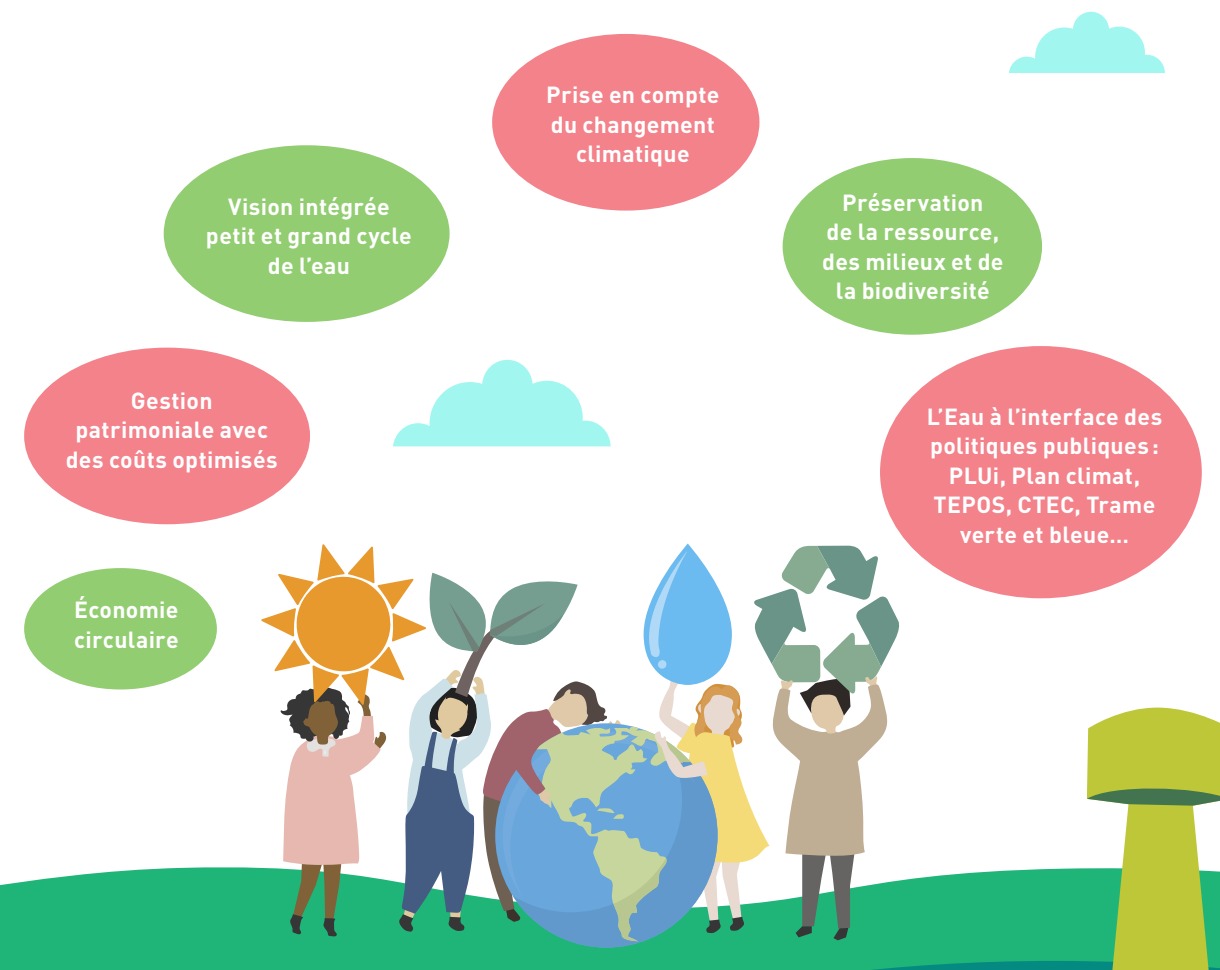
UNE MUTUALISATION AU BÉNÉFICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le SDEA est basé sur un **modèle coopératif** qui permet d'équilibrer les intérêts pour une valeur ajoutée **au bénéfice de l'ensemble des parties prenantes d'un territoire**, avec de réels avantages par rapport à une gestion en service délégué :

- **Un modèle de gouvernance** qui conjugue proximité de la décision et mutualisation des moyens
- **Une implication** et une responsabilisation locales et une vision territoriale et globale « agir local, penser global »
- **Une démarche de gestion durable** et pluridisciplinaire du patrimoine, des ressources et des milieux
- **Le réinvestissement local des économies d'échelle et des gains** de productivité dégagés, grâce à une démarche d'excellence opérationnelle reconnue sur les 3 piliers du développement durable
- **Une capacité éprouvée à s'adapter**, voire à anticiper l'évolution des grands enjeux de l'eau

LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LES ENJEUX DE L'EAU

Désormais acteur sur l'ensemble du cycle de l'eau, le SDEA intervient sur les sujets liés à l'eau sous toutes ses formes. **La gestion du cycle de l'eau par le SDEA permet de disposer d'une vision globale et intégratrice de toutes les composantes existantes.** Le SDEA est à l'interface de nombreuses politiques et enjeux de territoires plus globaux avec les EPCI :



Depuis 80 ans, se réinventer au service de l'intérêt général



1939 : LES BASES DU SDEA SONT POSÉES

Dès 1939, les élus précurseurs ont été soucieux de mettre en commun les moyens de leurs communes pour assurer un service public performant de l'eau potable puis de l'assainissement et tout récemment du grand cycle de l'eau.



Siège du SDEA, années 80



Siège du SDEA, aujourd'hui

1939 → 1958

Le Service des Eaux de Strasbourg-Campagne devient en 1958 le **Service Départemental des Eaux** pour assurer l'appui des communes pour la gestion de l'eau.

1958 → 1998

Adhésion et intervention à la carte en eau et en assainissement.

1998 → 2007

Refondation du SDEA et transformation en Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin avec **transfert de compétence partiel ou complet**.

2007 → 2014

Nouvelle gouvernance et adhésion renforcée par **transfert complet des compétences**.

2014

Le SDEA devient le **Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace- Moselle** affirmant son caractère interdépartemental.

2015

Élargissement des compétences au Grand Cycle de l'Eau.

2019

Adaptation à l'**intégration croissante** des compétences eau et assainissement par les EPCI et à la **vision transversale** de la gestion de l'eau avec l'aménagement des territoires.



Aspiratrice, 1960



Siège du SDEA, 1975

2019 : UNE ÉVOLUTION STATUTAIRE ADAPTÉE AUX NOUVEAUX ENJEUX

Un groupe de travail a été constitué en 2019 au sein du conseil d'administration pour mener des réflexions sur l'évolution institutionnelle du SDEA. Ces réflexions se sont nourries à la fois des retours d'expériences de la mandature en cours, de l'évolution du contexte institutionnel et réglementaire, de son développement interdépartemental et de la volonté de conforter une vision intégrée petit-grand cycle de l'eau.

Les évolutions proposées ont également fait l'objet d'un partage et d'un enrichissement par les instances locales et territoriales, ainsi qu'avec l'Eurométropole de Strasbourg et la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Ainsi, l'Assemblée Générale du SDEA de 2019 a adapté le Syndicat à l'intégration croissante jusqu'en 2026 des compétences eau et assainissement par les EPCI (Communautés de Communes et Communautés d'Agglomération), pris en compte les nouvelles attentes des élus, et conforté la vision transversale et intégrée de la gestion de l'eau avec les politiques publiques des territoires.



Une organisation territorialisée pour un service de proximité maximal

5 CENTRES ET 6 ANTENNES DE PROXIMITÉ : UN POINT D'ACCUEIL À MOINS DE 30 MIN DE CHAQUE USAGER

Pour répondre aux besoins des élus et usagers et accompagner le développement du SDEA, l'organisation des services est territorialisée. **La proximité des interventions renforce la réactivité et offre un service global au bénéfice des élus et des usagers.**

Les territoires sont les interlocuteurs principaux des élus et usagers-clients et gèrent les interventions opérationnelles de premier niveau à savoir :



Accueil élus et clients



Exploitation réseaux, ouvrages, cours d'eau



Gestion administrative et financière



Études courantes et suivi de travaux



Facturation usagers-clients

Pour les missions d'expertise, chaque centre et antenne peut s'appuyer sur les ressources spécialisées du siège. Ce dernier regroupe en effet les services supports et les pôles d'expertise, garants de la cohérence globale des méthodes, du niveau de technicité approprié et de l'économie optimale des moyens.



UN SERVICE CONTINU 24 /24H ET 365 JOURS PAR AN



Le SDEA s'appuie sur un service de permanence performant pour assurer **la continuité** du fonctionnement **24h/24 et 365j/an.**



Plus de **200 agents** répondent à près de **9 000 sollicitations** annuelles émanant des élus et des usagers, comme des ouvrages télégrésés avec un **taux d'efficacité de près de 100 %.**

CENTRES ET ANTENNES DU SDEA



Une démarche volontariste d'excellence au service de l'intérêt général

« Rôle précurseur du SDEA, avec sa double culture de service public et d'entreprise, par son engagement dans une démarche qualité, de performance et de développement durable. »

Rapport de la Chambre régionale des comptes 2013

UNE DOUBLE CULTURE SERVICE PUBLIC-ENTREPRISE

Le SDEA s'est engagé il y a près de 25 ans dans **une démarche au long cours de management pour la performance globale et durable**. Cette démarche s'appuie sur les principes suivants :

- Impliquer l'ensemble des équipes et fonctions du SDEA
- Évoluer pas à pas d'un management de la qualité vers une approche intégrée QSE (Qualité - Sécurité - Environnement) puis RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et excellence EFQM (Excellence For Quality Management)
- Élaborer et déployer parallèlement les outils, méthodes et pratiques les plus performants, en intégrant le benchmark national et européen
- Favoriser un management de plus en plus responsabilisant

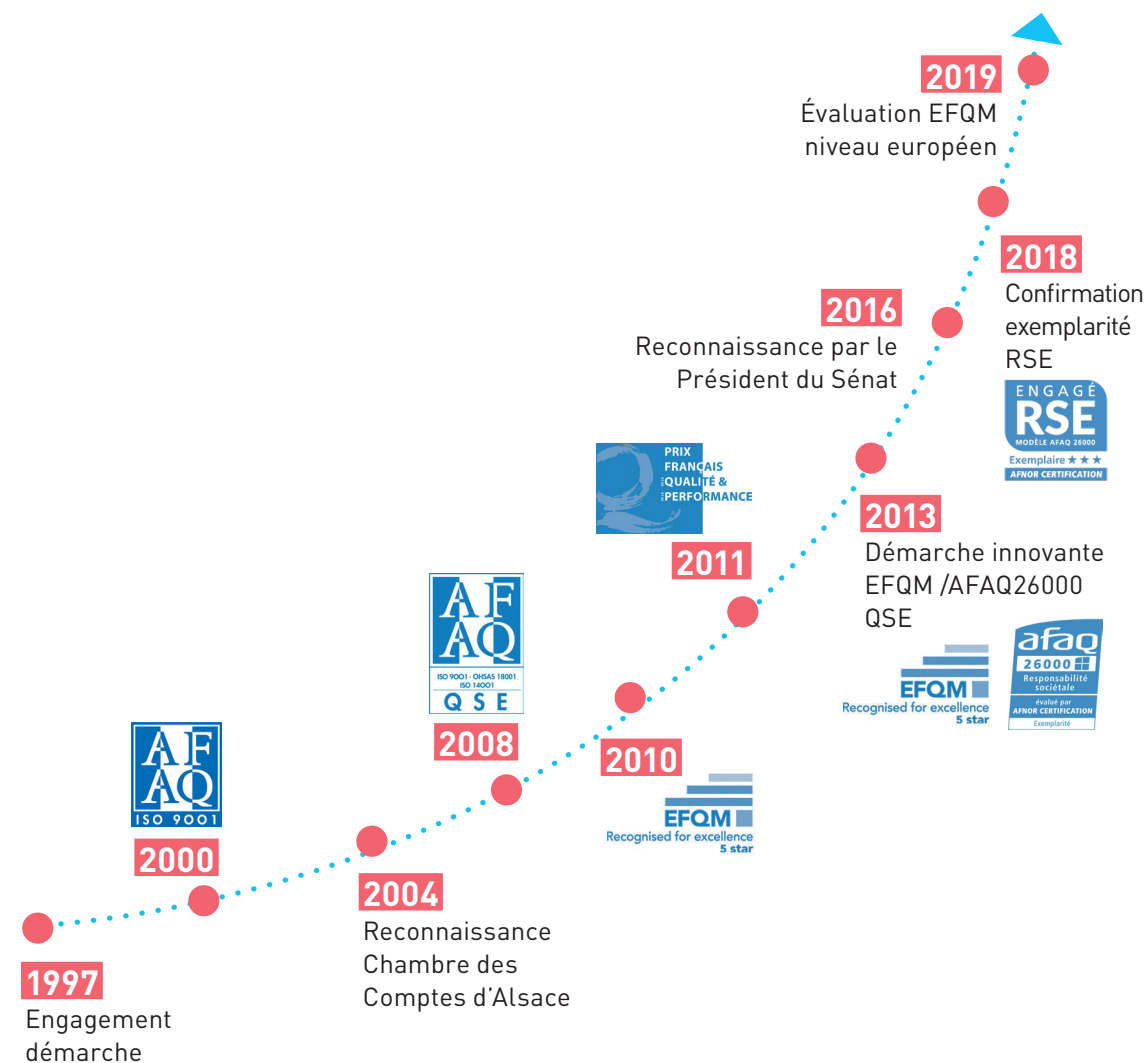
UNE GESTION FINANCIÈRE TRANSPARENTE

En parallèle à cette démarche, **une comptabilité analytique de chaque périmètre est mise à disposition des élus** et complétée par des prospectives financières, une planification pluriannuelle des investissements et des tableaux de bord pour piloter la politique de l'eau dans une approche de gestion durable.

UNE DÉMARCHE D'EXCELLENCE RESPONSABLE RECONNUE EXEMPLAIRE

À l'appui de cette démarche, **le SDEA bénéficie de reconnaissance par :**

- **Une triple certification QSE**
- **Le niveau « Exemplarité » à l'évaluation AFAQ-AFNOR 26 000** pour son engagement en faveur du développement durable,
- **Le Prix Français de la Qualité et de la Performance**



L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES IMPLIQUÉES AUX NIVEAUX RÉGIONAL ET NATIONAL

L'ensemble des parties prenantes et partenaires est impliqué dans la co-construction, le co-déploiement et la co-évaluation des projets : organismes publics, réseaux professionnels, associations et acteurs de la protection de l'environnement, partenaires professionnels...

Parallèlement, au niveau national, le SDEA agit avec les parlementaires régionaux et les autres grands syndicats au niveau national pour promouvoir les dimensions de mutualisation urbain-rural, la solidarité inter-territoires et la proximité en rapport avec les grands enjeux de l'eau.



SDEA

Espace Européen de l'Entreprise

1, rue de Rome
SCHILTIGHEIM-CS 10020
67013 STRASBOURG CEDEX

Standard

03 88 19 29 19

Service Usagers-Clients

03 88 19 29 99
accueil.clients@sdea.fr

Urgences (24h/24)

03 88 19 97 09

www.sdea.fr

